

### Communiqué de presse

## NON au harcèlement

La 2<sup>ème</sup> journée nationale "Non au harcèlement" qui, cette année est consacrée au cyber-harcèlement, aura lieu **le jeudi 3 novembre 2016**.

Il ne s'agit pas d'interdire Internet, il y a des choses formidables sur Internet, mais cela suppose, nous oblige, nous, parents, Éducation nationale, à donner aux enfants une éducation et un enseignement plus spécifiques à cet outil de communication, parce qu'il y a ce moyen tentant et surtout magique : on ne se rend pas compte, on « balance ». Rappeler aux enfants et à l'ensemble de la communauté éducative que l'on peut éviter des souffrances inutiles.

**Pour le Mouvement autonome de parents d'élèves de l'UNAAPE** faire comprendre aux victimes qu'elles sont harcelées et aux harceleurs qu'ils sont harceleurs est une priorité incontournable qui doit être l'essence même de cette journée.

Cette mobilisation s'adresse **en priorité aux enfants de primaire, leur entourage et aux témoins** car c'est dès le plus jeune âge qu'apparaissent les premières situations de harcèlement.

Les parents autonomes veulent que désormais plus aucun cas ne soit pris à la légère, ni que ces souffrances ne soient niées ou externalisées ailleurs.

Le Mouvement autonome encourage les enfants, les parents dont les jeunes sont victimes de harcèlement et les professionnels de l'Éducation nationale à ne pas hésiter à appeler ce numéro vert :



**Sophie FONTAINE, Présidente / [unaape.fontaine@free.fr](mailto:unaape.fontaine@free.fr)**

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61 - Site : <http://www.unaape.asso.fr>

Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987. Reconnue par le ministère de l'éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.